

*Chères concitoyennes, chers concitoyens,*

*Mon équipe et moi-même, voulions vous remercier à nouveau pour la confiance que vous nous avez apportée lors des élections.*

*Nous aurions préféré, comme annoncé lors de notre campagne, pouvoir organiser au plus tôt une réunion/débat afin d'échanger avec vous et trouver ensemble, si possible, les solutions.*

*Cependant, les contraintes liées à la crise sanitaire de la COVID 19 nous oblige, pour le bien-être de tous, de limiter les rassemblements. C'est donc par le biais de cette lettre d'information que nous vous détaillons les avancements proposés et/ou mis en place.*

*Bon été à tous et surtout SOYEZ PRUDENTS,  
nous reviendrons vers vous dès la rentrée.*

*L'équipe Municipale*

## **NOS PROJETS**

Divers dossiers pour notre commune sont en cours, les voici listés ci-dessous (sans ordre de priorité).

● **FONTAINE DE LA PLACE** Cette fontaine ne coulait plus et son bassin perdait de l'eau. Afin de la remettre en eau pour l'été, nous avons procédé à la demande de divers devis, 6 ou 7 entreprises ont répondu présentes, une a été choisie et a réalisé les travaux. C'est fait ! Depuis le 10 août, la fontaine coule à nouveau pour le plaisir de tous et de notre village.

● **AUBERGE *Gérance saisonnière*** : La recherche d'un gérant s'est d'abord effectuée par le biais de nos connaissances dans le milieu de la restauration. Nous avons fait procéder au grand nettoyage des installations et de la vaisselle pour accueillir cette gérance dans un cadre d'hygiène sain. Quand l'état a fait savoir que les cafés et restaurants pourraient rouvrir leurs établissements, nous avons envoyé notre annonce aux partenaires locaux des environs (France Bleue Azur, Grimaldi FM, la Communauté des Communes).

Nous l'avons également diffusée sur nos sites internet (massoins.fr et la page Facebook du village) et d'autres sites comme la CCAA et Infos des Vallées. Nous avons également diffusé au niveau national dans la presse écrite spécialisée dans l'Hôtellerie / cafetiers. Cependant une gérance pour la saison, même avec un loyer à 0€ n'a pas attiré grand monde car la période estivale étant bien avancée, les délais des autorisations administratives et autres auraient retardé de 15 à 30 jours l'ouverture. Les quelques réponses que nous avons eues n'ont pas donné suite pour si peu de temps.

● **AUBERGE *Travaux cuisine*** : Il a été décidé au dernier conseil municipal du 24 juillet que le dossier de la nouvelle cuisine de l'auberge, validé par l'ancienne municipalité, serait transféré à la CCAA pour une MO (Maîtrise d'œuvre), avec la recherche de financement supplémentaire pour réduire la part restant à la charge de la commune. Nous allons modifier quelques points de ce dossier et lancer au plus vite le marché travaux.



- **LOGEMENTS COMMUNAUX** Deux logements communaux ont fait l'objet de surveillance et d'étude sur d'éventuelles infiltrations d'eau de pluie et les audits effectués par l'ancienne municipalité, ont conclu à un manque de ventilation. Il a donc été décidé d'installer dans ces appartements une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC), ce qui a été fait en juin dernier. Ce dossier est subventionné par le Département.

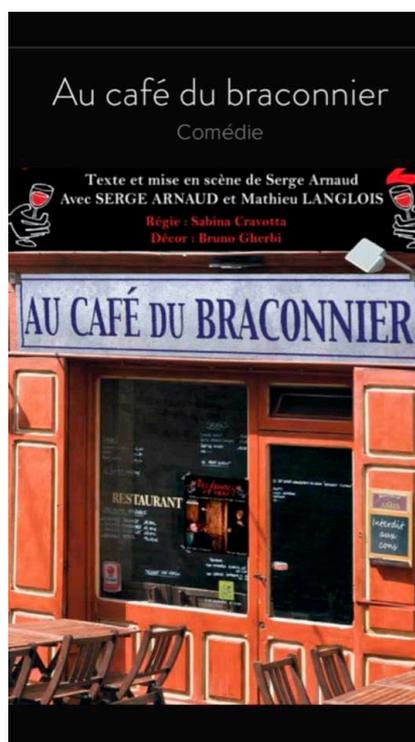
- **LE JARDIN D'ENFANTS ET LE MUR SURPLOMBANT** Par mesure de sécurité et à la demande de la SDA, l'ancienne municipalité avait interdit l'accès au jardin d'enfants et aux places de stationnement le surplombant. Ce mur étant à la charge du service des routes, nous sommes en attente de la suite donnée à ce dossier afin de le poursuivre. Nous profiterons de ces travaux pour prévoir l'aménagement de l'entrée et de la sortie d'agglomération pour limiter la vitesse.

- **LA JEUNESSE** Nous allons organiser une entrevue avec les enfants et les élus en charge de la jeunesse pour connaître leurs envies, leurs besoins et leur implication. Nous profiterons de ce premier contact pour leur proposer la mise à disposition de la salle multimédia avec l'écran télé, une box avec wifi et un réfrigérateur, congélateur. D'autres aménagements pourront être envisagés suivant leurs demandes, motivations et le respect du matériel.

- **MANIFESTATIONS** Malgré la crise sanitaire, et grâce à notre grande place et notre estrade, nous avons répondu favorablement pour 2 spectacles des Estivales offerts par le Département des Alpes-Maritimes. Ils se sont déroulés les 25 juillet et 7 août dernier, avec 2 groupes extraordinaires et devant un public nombreux.

Pour la fête patronale, elle ne pouvait être maintenue dans son contexte habituel et dans le respect des règles sanitaires imposées au Comité des Loisirs. C'est donc avec la compagnie « Dessous de scène » que notre commune passera une soirée théâtrale avec la pièce « Au café des Braconniers » le samedi 22 août prochain et dans le respect des règles de distanciation. Nous célébrerons également Notre Dame du Rosaire avec la messe le dimanche 23 août à 10H00, suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un vin d'honneur.

Dans le dernier trimestre de l'année nous vous proposerons également, une journée balade dans notre belle région.



FÊTE PATRONALE « Notre Dame du Rosaire »

## VOS DOLÉANCES

En ce qui concerne les doléances dont vous nous aviez fait part pendant notre campagne, voici nos premiers retours afin de répondre à vos attentes :

**LE STATIONNEMENT :** Le non-respect de la réglementation et de la signalisation en place par une minorité, que ce soit dans les rues, places ou jardin du village, aux abords de la voirie Départementale et sur les parkings.

*Il conviendrait simplement que chacun applique les règles au quotidien avec un peu de civisme. Cela permettrait à tout le monde de décharger sa voiture, faire le demi-tour, etc. Les agents de la voirie et de la collecte des OM pourraient manœuvrer sans encombre. En cas de non-respect des règles, nous serions dans l'obligation de mettre en place un dispositif Commune – Gendarmerie.*

**LA CIRCULATION :** La vitesse excessive en agglomération et le non-respect des arrêtés ponctuels pour l'organisation des manifestations.

*Une étude est en cours pour un ralentissement de la circulation aux abords de la commune en collaboration avec la subdivision de Guillaumes. Nous vous rappelons et nous vous demandons de respecter les arrêtés et règles mis en place pour des raisons de sécurité et d'organisation des manifestations.*

**LES ANIMAUX :** Les déjections canines au sein du village.

*Les propriétaires de chien sont tenus de ramasser les déjections sur le domaine public communal. En effet, celles-ci sont la cause de nombreux problèmes d'hygiène, de dégradations de cadre de vie (olfactive et visuelle, de risque de chute, etc.). Afin de remédier à cette problématique récurrente, et sans la prise de conscience des propriétaires concernés, un arrêté Municipal réglementant la tenue en laisse des animaux dans l'agglomération sera pris.*

**LE DOMAINE PUBLIC :** Définition : le domaine public communal est l'ensemble des biens appartenant à l'Etat, aux collectivités locales et à des Etablissements publics ou à d'autres personnes publiques et affectés à une utilité publique.

*En conséquence, nous vous rappelons que le domaine public n'est pas un domaine privatif. Il est nécessaire pour le respect de votre voisinage et pour la sécurité de chacun de ne rien entreposer de personnel sur ce domaine qui reste propriété de la commune (Sauf embellissement et fleurissement).*

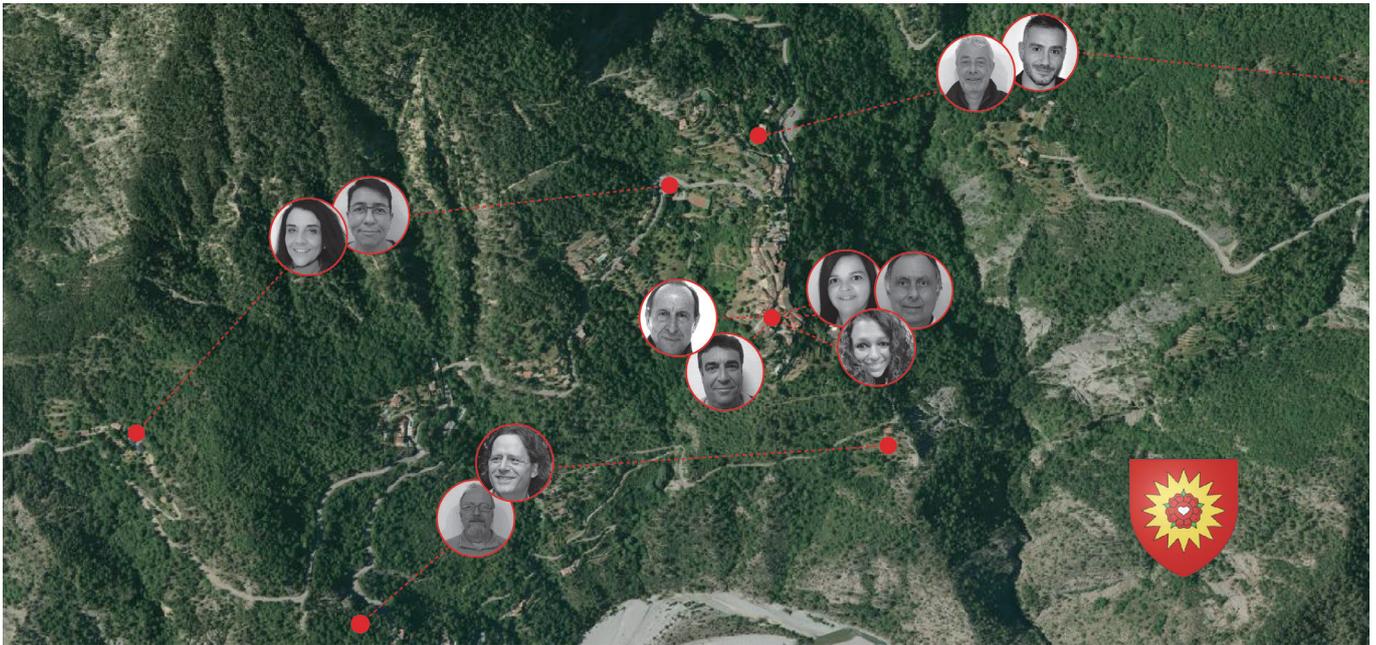
**LES AMÉNAGEMENTS ET BIENS COMMUNAUX :** Concernant les jeux de ballon sur les placettes et dans les rues, les détériorations des biens tels que la table d'orientation, les installations sportives, les caméras, le mobilier urbain, la robinetterie, les WC, etc.

*Il convient donc de rappeler que : 1/ Les jeux de ballons ou autres doivent être pratiqués sur le terrain prévu à cet effet ; 2/ Les biens communaux sont payés avec les impôts de tous et sont là pour améliorer le quotidien de chacun. Ces détériorations entraînant des frais de rachats, de réparations et d'entretien seront à la charge de tous. Afin de nous prémunir une extension du système de vidéosurveillance est en cours d'étude.*

***En conclusion, notre équipe est élue pour faire respecter les lois de la république pour le bien et le respect de tous.***

## VOS ÉLUS DE PROXIMITÉ

L'équipe municipale souhaitant être au plus proche de vous et de votre quotidien, nous avons créé des élus de quartier. Ils sont au nombre de 5 pour tout le village et 6 répartis en binôme sur les 3 secteurs détaillés ainsi :



**POUR LE VILLAGE** Mesdames PICARD DUARTE Aurélie et FASSONE ZUCCHI Delphine et Messieurs CHIARAVIGLIO André, ISNARD José et RIENECK Denis. **DU PONT DUBOIS JUSQU'À L'INTERSECTION D26 ET D126 ET ROUTE NOUVELLE** Messieurs CHARBEY Alexandre et Michel. **DU ROND-POINT JUSQU'AU CHIVAL (ROUTE DE VILLARS)** Mesdames COLOMBON Sylvie et FISCHER Marie-Laure. **DE L'AUBERGE JUSQU'AU PLANTAUS (ROUTE DE TOURNEFORT)** Messieurs BELLU Marcel et ARQUILLIERE Richard-Alexandre.

**LES PERMANENCES :** Vos élus tiendront une permanence en mairie 1 samedi par mois de 10H à 12H suivant le planning ci-après et reste à votre disposition pour un rendez-vous suivant leur disponibilité.

### 2020

- 6 juillet Marie-Laure FISCHER
- 8 août Marcel BELLU
- 12 septembre André CHIARAVIGLIO
- 10 octobre Sylvie COLOMBON
- 7 novembre Alex CHARBEY
- 12 décembre Michel CHARBEY

### 2021

- 9 janvier Aurélie PICARD DUARTE
- 13 février José ISNARD
- 13 mars Denis RIENECK
- 10 avril Richard-Alexandre ARQUILLIERE
- 15 mai Delphine FASSONE ZUCCHI

**LES COMMISSIONS :** Les commissions communales sont ouvertes à toutes les bonnes volontés pour travailler main dans la main, et sont au nombre de 8 détaillées comme suit :

- ▶ Proximité et Vie quotidienne
- ▶ Budget et Finances
- ▶ Environnement et patrimoine
- ▶ Associations et jeunesse
- ▶ Travaux et Urbanisme
- ▶ Gestion technique
- ▶ Information et Communication
- ▶ Logements et Gîtes

**CONTACT MAIRIE :** La secrétaire de Mairie, Madame Murielle MOLINARI, accueille le public les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 10h à 12h.  
Tel : 04 93 05 72 55 / Email : [mairie@massoins.fr](mailto:mairie@massoins.fr)

*Enfin et toujours pour être au plus proche des informations et évènements sur notre commune, nous vous proposons de recevoir les informations directement sur votre téléphone, smartphone ou par mail. Pour ceci merci de déposer la fiche INFO MASSOINS ci-jointe complétée et de la déposer auprès d'un élu de quartier ou directement dans la boîte à lettre de la mairie.*

Nom .....

Prénom .....

Date de Naissance ...../...../.....

Adresse postale sur Massoins .....

Adresse postale Résidence Principale .....

Je souhaite recevoir les informations concernant : Merci de cocher la (les) case(s) qui vous intéresse(nt)

Les dates des manifestations

Les dates des conseils municipaux

Les arrêtés ponctuels (circulation et stationnement)

Les coupures d'eau

Les coupures d'électricité

Les travaux routiers (RD 26 et RD126)

Par Mail

Adresse mail .....@.....

Par SMS

N° mobile : ...../...../...../...../.....

Par téléphone

N° fixe (mobile) : ...../...../...../...../.....

Signature